

# L'ENJEU EXPRESS

S'indigner, s'informer, s'impliquer (Robert Jasmin)

## Dans ce numéro

La place de l'histoire du Québec dans le réseau collégial :

**Un destin incertain**  
Page 2

**Adéquation éducation et développement territorial**

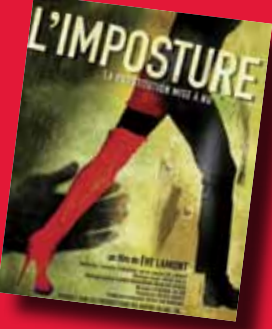


Page 2

Projet de Solidarité internationale en Haïti  
**Visite de la bibliothèque publique de Roland Mathieu à Port-au-Prince**  
Page 3

Colloque sur l'homophobie:  
**« Briser le silence, une responsabilité à partager »**  
Page 3

**Abolir ou décriminaliser la prostitution?**  
Page 4



**L'IMPOSTURE - la prostitution mise à nu**  
Page 4

**Retour sur la négociation**  
Page 4

**Je m'évalue... tu m'évalues... il m'évalue...**  
Page 5

Prix Nicole-Fortin 2011  
**Un soutien à l'implication étudiante**  
Page 5

**Le cégep de la Gaspésie et des Îles**  
Page 6



**Cégep de la Gaspésie et des Îles ou Porte-étendard de la dévitalisation des régions ressources**  
Page 6

## Lettre ouverte aux ministres Julie Boulet et Line Beauchamp

### Les membres de l'exécutif de la FEC-CSQ

Mesdames les Ministres,

Les consultations régionales pour l'amélioration de l'adéquation entre la formation et l'emploi, chapeautées par vos ministères respectifs, sont maintenant amorcées. Il ne fait aucun doute que celles-ci se révéleront fertiles en commentaires et en suggestions susceptibles d'aider le gouvernement à relever les défis importants soulevés par les questions proposées au débat. Dans cet esprit de participation large et constructive à des échanges qui, nous l'espérons, contribueront au développement du Québec de demain, la Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC-CSQ) tient à s'adresser personnellement à vous afin de faire mieux connaître sa réflexion sur le sujet.

D'entrée de jeu, il importe de préciser qu'une amélioration significative de l'adéquation entre la formation et l'emploi ne peut être atteinte qu'au terme d'une réflexion globale qui prenne en considération certains enjeux contextuels cruciaux. Notamment, la baisse démographique anticipée dans plusieurs régions du Québec, qui se fait déjà cruellement ressentir dans certaines, constitue une menace majeure pour l'accessibilité, la diversité et la qualité de la formation et, subséquemment, pour le développement socioéconomique régional. Par ailleurs, l'essor démographique que connaissent d'autres régions génère également des obstacles à une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi. Le phénomène des écarts démographiques entre les régions du Québec oblige le gouvernement à penser à des solutions qui soient à la fois locales et globales. Pour nous, ce constat en commande d'autres.

Tout d'abord, l'approche régionalisée de la gestion de l'offre de formation, telle que nous la connaissons depuis 2006, bien qu'elle constitue une avenue à privilégier et à bonifier, s'est révélée à l'épreuve incapable d'apporter les solutions durables et structurantes espérées. La diversité des acteurs impliqués, le manque de communication et de coordination suprarégionale, la gestion par silos et la difficulté d'opérer les arbitrages locaux sont des obstacles que seule peut lever une intervention nationale, dans le respect des acteurs et des paliers locaux.

Selon la FEC-CSQ, aucune solution porteuse pour améliorer l'adéquation entre la formation et l'emploi ne peut faire l'économie de cette réflexion, même si la portée de celle-ci déborde le cadre donné aux consultations régionales présentement en cours.

Cet appel à la réflexion large, c'est non seulement la FEC-CSQ qui le lance, mais également certains directeurs généraux de collège. Selon nous, le développement et le maintien d'une offre de formation publique diversifiée, qua-

d'un plan d'action national visant à soutenir les programmes techniques à faible effectif, à valoriser la formation technique partout au Québec et à assurer la cohésion suprarégionale de l'offre de formation. Le MELS devrait agir pour faire en sorte de déployer les synergies à l'intérieur d'un réseau des collèges actuellement gangrené par la compétition malsaine entre établissements publics. Sans qu'il soit

question de revenir à une approche mur-à-mur, une action globale, asymétrique si nécessaire, nous semble la meilleure façon de tirer parti du réseau des collèges et de faire œuvre durable tant pour la formation que pour l'emploi, au local comme au national.

Force est de constater que le maintien d'une infrastructure de formation sur tout le territoire est une nécessité

incontournable; comment en effet relancer l'économie d'une région en la privant de ses leviers de formation? Le premier obstacle à lever est donc celui de la faible fréquentation de nombreux programmes de formation technique. En ce sens, et pour une relance pérenne de la formation technique, la FEC-CSQ privilégie le recours à des stratégies capables d'augmenter le nombre d'inscriptions dans le réseau des cégeps. La mise en place de services favorisant l'expression de la demande de formation (information centralisée sur l'offre de formation, accueil, intégration, orientation), la promotion nationale et la valorisation des études techniques, le soutien à la formation de base et à la persévérance scolaire, l'application de processus crédibles de reconnaissance des acquis, l'établissement de véritables parcours de continuité de formation entre le secondaire, le collégial et l'université et un meilleur financement des études à temps partiel sont autant de moyens de lutter contre le déficit démographique et de hausser le taux de participation aux études pour l'ensemble de la population québécoise. De même, des mesures de bonification au Régime des

prêts et bourses ou d'autres incitatifs financiers pourraient soutenir les étudiantes et les étudiants ayant fait le choix de poursuivre leur formation dans un programme technique à faible effectif, notamment dans les régions touchées par une baisse démographique notoire.

Sur le plan de l'offre de formation, outre la nécessité de rendre celle-ci plus cohésive et plus accessible, les efforts devraient se tourner vers le soutien concret à la formation continue dispensée dans les collèges par le biais d'un financement adéquat, notamment par l'octroi d'enveloppes ouvertes. Le développement de créneaux particuliers de formation et l'implantation de programmes exclusifs, qu'ils soient ou non liés aux particularités régionales, pourraient permettre d'assurer à tous les établissements du réseau une masse critique viable d'étudiantes et d'étudiants dans un contexte de baisses et de hausses démographiques localisées. Agir en ce sens permettrait, nous le croyons, de faire jouer au réseau des collèges son rôle d'acteur national et local.

Ainsi, l'exercice de formuler les réponses appropriées aux questions soulevées par la consultation nationale montre bien la nécessité de pousser la réflexion beaucoup plus loin, sans la limiter au palier régional et aux strictes préoccupations de l'adéquation entre la formation et l'emploi. Par ailleurs, le monde de l'emploi doit lui aussi apporter son soutien au réseau des collèges, en rehaussant notamment sa demande de prestation de service et en approfondissant sa connaissance des caractéristiques originales de ce réseau. Nous déplorons le fait que la plupart du temps, on accorde bien peu d'importance au réseau des collèges, tant dans l'opinion que dans les politiques gouvernementales, et que ce manque de visibilité est en bonne part responsable de la méconnaissance des qualités propres à cet ordre d'enseignement et un frein majeur à son développement. La reconnaissance, la consolidation et la relance d'un véritable réseau de formation collégiale sur tout le territoire du Québec représentent la solution la plus structurante à court et à moyen terme, si le Québec ne veut pas se contenter de coûteux coups d'épée dans l'eau, mais améliorer de manière durable l'adéquation entre la formation et l'emploi.

En espérant que vous prendrez en considération les pistes de solutions que nous vous proposons, nous vous prions d'agréer, Mesdames les Ministres, nos salutations distinguées.



et transférable ainsi que l'instauration d'une véritable culture de la formation continue ne peuvent plus dépendre de solutions à la pièce, éphémères et lourdes de coûts à moyenne échéance : le Québec mérite mieux. Le réseau des collèges, qui possède une expertise reconnue par les employeurs ainsi qu'une accessibilité plus qu'enviable sur l'ensemble du territoire, tant pour les étudiantes et les étudiants que pour les entreprises, tout en constituant un solide levier de développement régional, doit être au cœur des stratégies qui seront mises en place pour relever les défis soulevés par cette tournée. Or, ce réseau ne semble parfois n'en porter plus que le nom, tant l'autonomie institutionnelle des établissements en a compromis la cohérence, faisant de l'offre des programmes réguliers et des attestations d'études collégiales un véritable chaos qui limite sa fréquentation et mine son fonctionnement interne.

Il nous apparaît évident que le MELS doit réaffirmer son leadership au niveau collégial par l'élaboration et la mise en œuvre